

AU FIL DE L'INFO — MAI 2026

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 15

www.saintjustmalmont.fr

VIVRE L'ÉTÉ ENSEMBLE

03 À NE PAS MANQUER
Le forum des associations

04 NOUVEAU CONSEIL
Présentation des élus

08 BONS PLANS
Just'Ensemble
Stationnement en zone bleue

09 L'INITIATIVE QUI FAIT DU BIEN
Le bal des enfants

DÉFI VILLE
L'aqueduc du Lignon

10 PAROLES D'HABITANTS
3 questions à Marine Chataignon
Regards : Parc du Sambalou

11 C'ÉTAIT COMMENT AVANT ?
Maison de santé

12 OÙ EN SOMMES NOUS ?
Le vert au cœur de la ville

ESPACE PRATIQUE ET INTÉRACTIF
Annonces

Lettre d'informations municipales de
la commune de Saint-Just-Malmont

Directeur de la publication
Frédéric GIRODET - Maire

Rédaction et conception artistique
Service Communication

Crédits photos
Mairie de Saint-Just-Malmont,
Association, Unsplash, Istock,

Impression
Imprimerie Marcoux
Papier respectant la gestion durable
des forêts avec des encres végétales
sans diluants pétroliers

Tirage
2 300 exemplaires

L'Édito

PHRASE D'ACCROCHE/TITRE



Le conseil municipal récemment installé est déjà à pied d'œuvre pour conduire la politique pour laquelle il a été élu : qualité de vie à protéger, projets nécessaires à conduire et sécurité à garantir aux habitants.

Les élections municipales avec une seule liste en lice auraient pu se solder par un manque de participation important. Ce sont près de 50 % des électeurs qui se sont déplacés. **Cet acte citoyen encourage les nouveaux élus et conforte les plus anciens.**

Cette élection ne nous installe pas dans le confort, elle nous oblige à être encore plus exigeants envers nous-mêmes, plus proches de vous et plus attentifs encore aux défis de notre époque tels que la prise en compte du vieillissement de la population, l'accentuation de la transition écologique et le développement de l'emploi local.

Cette équipe a été renouvelée et compte du sang neuf, ce qui générera forcément de nouvelles pratiques et une nouvelle dynamique.

D'ores et déjà, nous nous attelons à monter **les projets pour lesquels nous avons été élus** : programmes pluriannuels de voiries, résidence pour personnes âgées autonomes, réfection des terrains de tennis, programme de voirie, aménagement d'un carrefour sécurisé à Malmont, mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, etc ...

Tous ces projets feront l'objet de recherches de financement auprès de nos partenaires (Etat, Région, Département, Europe) qui nous font confiance et que nous connaissons bien.

La réussite de ce mandat dépendra également, d'une part de notre capacité à réaliser encore et toujours des économies de fonctionnement, mais d'autre part de l'engagement d'un Etat dont la dette abyssale s'est encore accentuée ces dernières années, ce qui fait craindre des temps difficiles pour les collectivités. Cette dette nationale qui réduit aujourd'hui toute marge de manœuvre budgétaire pour diminuer les taxes sur les carburants.

Dans les zones rurales, la voiture n'est pas un choix de confort mais une nécessité absolue pour celles et ceux qui travaillent, qui se soignent ou qui souhaitent avoir un minimum de vie sociale.

C'est pourquoi le développement économique porté par la Communauté de Communes Loire-Semène demeure une priorité pour **renforcer notre bassin d'emplois** afin de réduire cette fracture territoriale et sociale qui touche les plus modestes d'entre nous.

Enfin, à titre personnel, je souhaite sincèrement vous remercier pour la confiance que vous m'avez renouvelée et pour ce lien si fort qui nous unit et qui m'oblige.

Frédéric GIRODET
Maire de Saint-Just-Malmont

309

C'est le nombre de convives présents lors du repas des seniors organisé par la municipalité pour les habitants de 70 ans et plus.

Un moment convivial également ouvert aux conjoints, même âgés de moins de 70 ans, pour permettre à chacun de partager ce temps ensemble.

À NE PAS MANQUER

Le forum des associations

Notre commune s'appuie sur un tissu associatif dense et diversifié. Acteurs essentiels de l'intégration des nouveaux habitants, les associations contribuent de manière significative à la cohésion sociale en promouvant des valeurs fondamentales telles que le respect, le sens des règles de vie collective et le renforcement des liens intergénérationnels.

Un riche tissu associatif

À Saint-Just-Malmont, la vie associative est bien plus qu'une simple offre d'activités : elle est une véritable richesse collective. Au fil des années, le tissu associatif s'est étoffé pour rassembler aujourd'hui près d'une cinquantaine de structures portées par l'énergie et l'engagement de nombreux bénévoles. Ici, près d'un habitant sur deux participe à cette dynamique, preuve d'un attachement profond à la vie locale et au partage.

Sports, culture, solidarité, patrimoine... la diversité des associations permet à chacun, quel que soit son âge ou ses centres d'intérêt, de trouver sa place. Avec plus de 2 000 adhérents, la commune vibre au rythme des entraînements, des répétitions, des rencontres et des projets collectifs, autant d'occasions de créer du lien et de s'épanouir.

Ambassadrices de la commune

Certaines associations, notamment sportives, portent haut les couleurs de Saint-Just-Malmont bien au-delà de ses frontières.

Grâce au soutien de la municipalité avec la mise à disposition d'infrastructures et de moyens matériels, logistiques et financiers, elles évoluent dans des conditions favorables et contribuent, par leurs actions et leurs résultats, au rayonnement de la commune.



Des associations très investies
dans la vie communale

Mais derrière chaque activité, chaque événement, il y a avant tout des femmes et des hommes investis. Les bénévoles, véritables chevilles ouvrières de la vie locale, donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre la commune au quotidien. Fête d'été, fête patronale, Téléthon, animations diverses... autant de rendez-vous qui rythment l'année et rassemblent les habitants dans une ambiance conviviale.

Temps fort de cette dynamique, le Forum des Associations incarne parfaitement cet esprit. Organisé chaque année, il offre à chacun l'opportunité de découvrir la richesse des activités proposées, d'échanger avec les acteurs associatifs, de s'informer sur les modalités d'inscription, l'organisation des activités, les tarifs ainsi que les lieux et horaires de pratique, et, pourquoi pas, de s'engager à son tour.

À Saint-Just-Malmont, le tissu associatif ne se contente pas d'exister : il rassemble, anime et dynamise la commune.

En organisant le forum des associations, nous mettons à l'honneur notre tissu associatif, véritable moteur de la vie de notre commune. Avancer cet événement début juillet permet aux familles de préparer la rentrée plus sereinement. Ce forum dynamise aussi la vie locale en favorisant les rencontres, les échanges et les liens entre les habitants.

Jean Fernandes, élu en charge du sport et des associations

A vos agendas !

FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 4 JUILLET
DE 9H00 A 13H00
GYMNASE N°1

LE NOUVEAU CONSEIL

Renouvelé le 15 mars 2026, le Conseil Municipal est composé de 27 élus, dont 11 nouveaux. Élus pour une durée de 6 ans, ils représentent les habitants et participent activement à la vie de la commune. Les élections municipales et communautaires ont permis à l'envoi de 7 conseillers communautaires à la Communauté de Communes Loire-Semène afin de défendre les intérêts de la commune et de contribuer au développement de l'ensemble du territoire.

Le Conseil Municipal est l'instance qui prend les décisions importantes pour la commune. Il se réunit régulièrement pour échanger, réfléchir et voter sur différents sujets : le budget, les travaux, l'entretien des équipements, l'aménagement du territoire ou encore les services proposés aux habitants.

Chaque élu apporte sa vision et participe aux discussions afin de répondre au mieux aux besoins de la population. Ces temps d'échange permettent de faire avancer les projets et de construire des actions concrètes pour le quotidien.

Le Conseil Municipal joue donc un rôle essentiel : il organise la vie de la commune, accompagne son développement et prépare son avenir, toujours dans l'intérêt des habitants.



Frédéric Girodet, Maire

Maire de la commune depuis 2009, il a entamé en mars 2026 son quatrième mandat, témoignant de la confiance renouvelée des habitants.

Engagé également à l'échelle intercommunale, il est Président de la Communauté de Communes Loire-Semène depuis 2014. Réélu en avril 2026 pour un troisième mandat, il poursuit son action au service du territoire communautaire.

Après avoir présidé le SICTOM Velay Pilat pendant 12 ans, il prend désormais les rênes du Syndicat des Eaux de la Semène.

À travers ses différentes fonctions et délégations, il œuvre au développement de la commune et au renforcement des projets portés à l'échelle locale et intercommunale.



ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Alain MONDON
Premier Adjoint Urbanisme



Yannick BERGERON
Adjointe Voiries et Cadre de Vie
Conseillère Communautaire



Denis SALANON
Adjoint Sécurité, Energies,
Bâtiments et Environnement



Odile PRADIER
Adjointe Cohésion Sociale



Joël MIRANDON
Adjoint Animations et Culture
Conseiller Communautaire



Christine BONNEFOY
Adjointe Affaires Scolaires
Conseillère Communautaire



Jean FERNANDES
En charge des Sports
et des Associations



Pamela MARODON
Conseillère Municipale Déléguée
Jeunesse, Lien Intergénérationnels
et Attractivité Commerciale
Conseillère Communautaire



David CHAUDIER
Conseiller Municipal Délégué
Finances

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Aurélie ZAGORDA
Commissions : Animations/Culture,
Affaires scolaire et CMJ



Emilie MASSARDIER
Commissions : Urbanisme,
Animations /Culture, Appel d'Offres



Patrick CHEVALIER
Commissions : Urbanisme,
Voiries/Sécurité
Conseiller Communautaire



Jean-Paul MASSARDIER
Commissions : Urbanisme,
Voiries/Sécurité, Appel d'Offres
Conseiller Communautaire



Adeline MOULIN
Commissions : Cohésion sociale,
Affaires scolaire et CMJ



Maryline MOUNIER
Commissions : Cohésion sociale,
Affaires scolaire et CMJ



Aurélien JOUSSERAND
Commissions : Cohésion sociale,
Sports/Associations, Appel d'Offres



Anne VINSON
Commissions : Animations/Culture,
Sports/Associations



Christophe PIOT
Commissions : Animations/Culture,
Sports/Associations, Appel d'Offres



Aurore CHAPELON
Commissions : Cohésion sociale,
Affaires scolaire et CMJ



Alexis LHERBRET
Commissions : Voiries/Sécurité,
Affaires scolaire et CMJ



Marie-Jo VIOLLOTTE
Commissions : Cohésion sociale,
Affaires scolaire et CMJ



Rémi CAYUELA
Commissions : Urbanisme,
Voiries/Sécurité



Christine GALAMBAUD
Commissions : Cohésion sociale,
Affaires scolaire et CMJ



André MOLLE
Commissions : Urbanisme,
Voiries/Sécurité, Appel d'Offres



Maguy FOULTIER
Commissions : Cohésion sociale,
Animations/Culture, Appel d'Offres,
Sports/Associations



Gérard WOZNICA
Commissions : Animations/Culture,
Sports/Associations



Just'Ensemble

Une solution locale pour votre pouvoir d'achat

Dès 2016, la municipalité de Saint-Just-Malmont faisait figure de pionnière en Haute-Loire en proposant à ses habitants une solution de santé mutualisée. L'objectif était simple : permettre à chacun de bénéficier de tarifs plus avantageux pour sa mutuelle grâce à la force du collectif. Une initiative qui a rapidement rencontré un vif succès.

Au fil des années, portée par cet élan, une idée a émergé : pourquoi ne pas étendre cette démarche à d'autres besoins du quotidien ? C'est ainsi qu'est née, en 2023, l'association Just Ensemble. Depuis, elle rassemble plus de 850 adhérents, à Saint-Just-Malmont et dans les communes voisines, tous animés par le même esprit de partage et de solidarité.

Grâce à l'implication de ses bénévoles, l'association propose une large gamme de produits du quotidien à des tarifs négociés auprès de nombreux fournisseurs, autant de domaines dans lesquels chacun peut réaliser des économies tout en soutenant une initiative locale.

Pour seulement 5 € par an et par foyer, chacun peut rejoindre l'association et profiter de ces avantages. Tout au long de l'année, 4 à 5 ventes sont organisées : les commandes se font simplement par coupon accompagné du règlement et les produits sont ensuite distribués quelques semaines plus tard.

Afin de soutenir les actions de l'association, la commune met à disposition un local rue de l'église pour accueillir les adhérents, ainsi que des salles ou espaces publics pour la distribution des produits.

Parmi les nombreux produits proposés, on retrouve notamment : brioches, vins et champagne, fromages et produits laitiers, viandes et charcuterie, chocolats, huile d'olive, miel, café, gâteaux, lentilles, produits pour animaux, articles ménagers, ainsi que des offres de loisirs (parcs, bien-être, sorties) ou encore des combustibles comme les granulés de bois.

Bien plus qu'un simple service, Just Ensemble incarne une belle dynamique locale où entraide, convivialité et pouvoir d'achat vont de pair.

Stationnement en zone bleue



Depuis le début de l'année, l'arrêté municipal N°2026-001 encadre notamment le stationnement en zone bleue.

Cette réglementation a pu susciter des interrogations auprès des usagers auxquelles il convient d'apporter des précisions.

Ce dispositif concerne uniquement 19 places sur un total de 250 réparties dans les secteurs suivants : rue des ACPG, rue du Breuil, place du Platou, rue du Bas-Vernay, rue de l'Église, place Moulin-Prugnat, place des Victimes de la Déportation du Travail, rue du Centre, rue du Nord et impasse de l'Éternité.

La mise en place du stationnement en zone bleue (durée maximale : 1 heure) vise à favoriser la rotation des véhicules tout au long de la journée afin de faciliter l'accès aux commerces et aux services. Les consommateurs qui ne trouvent pas de places de stationnement facilement sont tentés de passer leur chemin et ainsi aller consommer ailleurs. Les places "arrêt-minute" répondent au même objectif, mais pour une durée très courte (5 minutes maximum). L'ensemble de ces mesures sont effectives de 8H00 à 19H00, sauf les dimanches et jours fériés.

Instauré depuis 2019 en centre-bourg, ce dispositif a longtemps fait l'objet d'une certaine tolérance. Toutefois, il a été constaté un manque de respect de l'obligation d'utilisation du disque de stationnement sur ces emplacements (disque distribué avec le bulletin municipal en janvier 2026).

En parallèle de la mise en place du stationnement en zone bleue, ce sont 48 places de parking supplémentaires qui ont été créées ces dernières années pour satisfaire les résidents du centre-bourg (place des victimes de la déportation du travail, ancienne usine Cheynet, rue du nord).

Désormais, tout manquement aux règles suivantes fera l'objet d'une verbalisation :

- utilisation obligatoire du disque de stationnement en zone bleue (durée maximale : 1 heure) ;
- respect des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- utilisation des places "arrêt-minute" pour une durée maximale de 5 minutes.

Rappel important : les stationnements sont clairement délimités dans le centre-bourg. Il appartient à chaque automobiliste de respecter ces emplacements. Les zones en béton désactivé ne sont pas des parkings, mais des espaces réservés aux piétons.



L'INITIATIVE QUI FAIT DU BIEN

BAL DES ENFANTS



Depuis sa création en 2012, avec les trois écoles de la commune, le bal des enfants de Saint-Just-Malmont est devenu un rendez-vous attendu. Désormais organisé par les deux associations de parents d'élèves du bourg le Sou des écoles publiques et l'APEL Don Bosco, il s'est tenu cette année le 24 avril. Il réunit les familles dans un même esprit de fête et de partage.

Au-delà de la soirée, cette manifestation illustre un fonctionnement exemplaire : les établissements travaillent ensemble dans un climat d'entente favorisé par une volonté forte de la commune de rester équitable entre école publique et école privée. Cette approche permet de créer un environnement serein et propice à des projets communs.

Comme pour le restaurant scolaire municipal ou le centre de loisirs, ce bal s'inscrit dans une dynamique collective visant à rassembler les enfants, renforcer les liens et entretenir le vivre-ensemble au sein de la commune.

Lors de cette belle soirée, les établissements s'unissent pour laisser place à l'essentiel : se retrouver, partager et offrir aux enfants un moment magique.

Cette année 150 enfants était présents pour profiter de l'animation assurée par Loïc Bonnet.

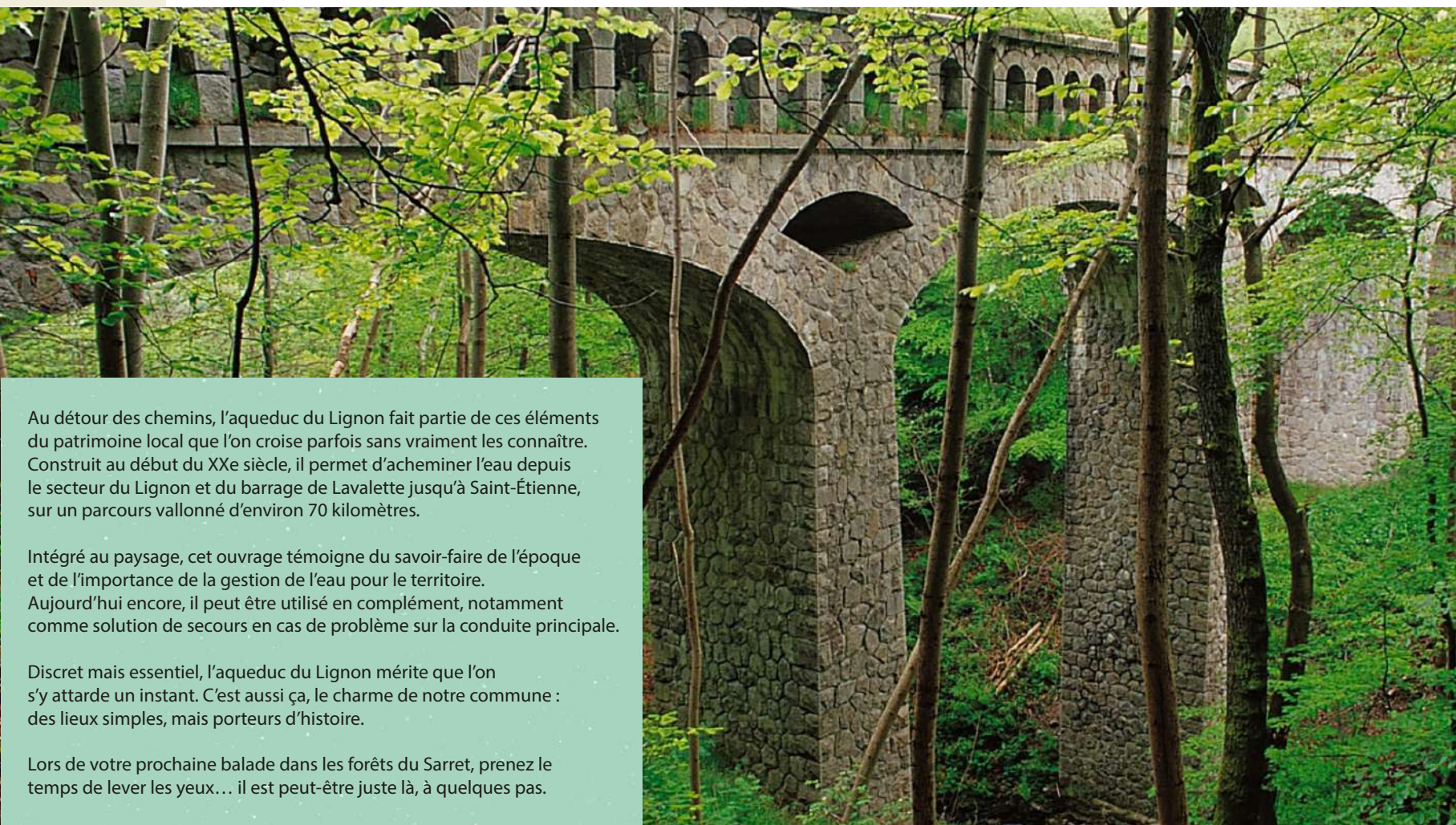
Rendez vous en avril 2027 pour une nouvelle édition.

DÉFI VILLE

Un défi vous attend !

Saurez-vous percer le secret de l'Aqueduc du Lignon ?

L'aqueduc du Lignon



Au détour des chemins, l'aqueduc du Lignon fait partie de ces éléments du patrimoine local que l'on croise parfois sans vraiment les connaître. Construit au début du XXe siècle, il permet d'acheminer l'eau depuis le secteur du Lignon et du barrage de Lavalette jusqu'à Saint-Étienne, sur un parcours vallonné d'environ 70 kilomètres.

Intégré au paysage, cet ouvrage témoigne du savoir-faire de l'époque et de l'importance de la gestion de l'eau pour le territoire. Aujourd'hui encore, il peut être utilisé en complément, notamment comme solution de secours en cas de problème sur la conduite principale.

Discret mais essentiel, l'aqueduc du Lignon mérite que l'on s'y attarde un instant. C'est aussi ça, le charme de notre commune : des lieux simples, mais porteurs d'histoire.

Lors de votre prochaine balade dans les forêts du Sarret, prenez le temps de lever les yeux... il est peut-être juste là, à quelques pas.

PAROLES D'HABITANTS

3 QUESTIONS À

MARINE CHATAIGNON

Originaire de Saint Just Malmont,
Praticienne et engagée



Vous avez grandi à Saint Just Malmont et vous y êtes très impliquée, notamment dans la gymnastique. Comment cette commune a-t-elle marqué votre parcours et vos choix ?

Saint-Just-Malmont est une commune qui a énormément compté dans mon parcours personnel et sportif. J'y ai grandi et j'y ai construit une grande partie de mes repères.

J'ai commencé la gymnastique à l'âge de 6 ans au sein du club de la Jeune Garde Féminine, et ce sport a très vite pris une place importante dans ma vie. À travers la gymnastique, j'ai appris des valeurs essentielles comme la rigueur, la persévérance et l'esprit d'équipe.

Depuis l'âge de 15 ans, j'entraîne également des groupes de jeunes filles, ce qui m'a permis de développer le sens des responsabilités et le goût de la transmission.

Le fait d'être autant impliquée dans la vie associative locale m'a naturellement donné envie de rester investie dans ma commune et auprès de ses habitants.

... rester investie dans ma commune et auprès de ses habitants.

En tant qu'ergothérapeute à la maison de santé, pouvez-vous nous expliquer votre métier et ce que vous aimez particulièrement dans votre pratique au quotidien ?

En tant qu'ergothérapeute à la maison de santé, mon rôle est d'accompagner les personnes (enfants et adultes) dans leur quotidien lorsqu'elles rencontrent des difficultés liées à une maladie, un handicap ou une perte d'autonomie.

Mon objectif est de les aider à maintenir ou développer leur autonomie et leur indépendance dans leurs activités de la vie quotidienne en tenant compte de leurs capacités.

C'est un métier basé sur l'écoute, l'adaptation et la recherche de solutions concrètes.

Ce que j'aime particulièrement dans ma pratique, c'est la diversité des situations rencontrées et la relation de confiance qui se crée avec les patients.

Entre votre activité professionnelle et votre engagement dans la gymnastique locale, comment parvenez-vous à concilier ces deux univers, et qu'est-ce que chacun vous apporte ?

Concilier mon activité professionnelle et mon engagement dans la gymnastique demande une certaine organisation, mais ces deux univers sont finalement très complémentaires.

La gymnastique fait partie de ma vie depuis toujours : je pratique encore aujourd'hui en compétition, tout en continuant à entraîner les jeunes du club.

Cet engagement me permet de garder un équilibre personnel, de partager ma passion et de transmettre des valeurs importantes aux plus jeunes.

De l'autre côté, mon métier d'ergothérapeute m'apporte beaucoup humainement et renforce aussi certaines qualités utiles dans le sport, comme la patience, l'écoute et l'accompagnement.

Finalement, ces deux activités se nourrissent mutuellement et occupent une place essentielle dans mon quotidien.

LE PARC DU SAMBALOU

Un écrin de verdure

Le parc offre un parcours agréable pour de jolies promenades, avec de nombreux espaces ombragés dans les deux parties du site, idéals pour un pique-nique ou un goûter. Les jeux pour enfants sont judicieusement situés à proximité du parking, ce qui facilite l'accès. Nous espérons néanmoins que cette aire de jeux pourra évoluer à l'avenir avec des équipements davantage adaptés aux tout-petits. Enfin, bien que les cheminements piétons soient suffisamment larges et confortables, les talus situés le long du ruisseau mériteraient peut-être une sécurisation complémentaire afin de prévenir les risques pour les jeunes enfants pouvant momentanément échapper à la vigilance des adultes.

**Christine, Virginie et Anaïs,
assistantes maternelles en MAM**

Un parc situé à deux pas du centre-ville représente une véritable chance pour des familles comme la nôtre, vivant en appartement avec trois enfants débordants d'énergie et sans espace extérieur. L'aire de jeux, le bike-park et les sentiers de promenade font le bonheur de chacun. Nous apprécierons sans aucun doute la fraîcheur du lieu durant les heures les plus chaudes de l'été.

François, père de famille

REGARDS



C'ÉTAIT COMMENT AVANT ?

De l'éducation à la santé, ce bâtiment conserve un rôle social



Témoignage

André ACHARD, ancien directeur de l'école publique de 1997 à 2011, a passé un quart de siècle dans ces locaux.

"L'accueil des élèves a bien évolué avec 4 classes dans les années 70 jusqu'à 13 classes dans les années 2000. Entre temps, divers locaux du bâtiment avaient été récupérés pour étendre le périmètre de l'école (la mairie, la salle des fêtes, le bureau d'assistante sociale et la cantine, déplacés lors de la construction de nouveaux locaux dédiés, le préau de la maternelle et les appartements de fonction des anciens instituteurs). De même, l'immeuble Montmartin (rue des Frères) avait été acquis pour installer deux classes supplémentaires et un espace sanitaire adéquat remplaçant les anciennes toilettes du fond de la cour.

La fonctionnalité de cette école devenait problématique et les locaux arrivaient à saturation :

- Communication entre les classes
- Circulation dans les couloirs et les escaliers
- Surface de la cour réduite obligeant l'organisation de deux services de récréation, gênant ainsi ceux qui étaient en cours

La construction d'une nouvelle école devenait nécessaire.»

Anecdotes

A mon arrivée en 1986, un car entier amenait les élèves du Sarret dans les écoles alors qu'en 2011, seulement une petite dizaine d'enfants de ce lotissement étaient transportés.

L'été, les locaux de l'école étaient mis à disposition du centre de loisirs "La Ruche". Certaines années, il fallait ranger les classes le soir-même car les locaux étaient utilisés dès le lendemain.

Lorsque je me rends à la Maison de Santé, il m'arrive encore de dire que je vais à l'école... !!!

Construit en 1912, le bâtiment a d'abord accueilli une école publique mixte. Celle-ci regroupait l'école de garçons, déjà présente sur le site depuis le milieu du XIX siècle (et implantée ailleurs dans le bourg depuis 1817), ainsi que l'école de filles, installée depuis 1896 rue Nationale, à proximité de l'actuelle médiathèque.

À la suite de la Première Guerre mondiale, la commune perd près d'un tiers de sa population. Les écoles des hameaux ferment progressivement, tout comme plusieurs classes de l'école du bourg.

En 1922, le bâtiment, devenu trop vaste au regard du nombre d'élèves, accueille la mairie dans son aile nord. Celle-ci avait auparavant occupé successivement plusieurs maisons du bourg.

Au début des années 1980, la hausse des effectifs scolaires conduit la municipalité à construire un bâtiment spécifiquement dédié à la mairie. Celui-ci est inauguré en 1982 sur son site actuel.

Par la suite, face à une population en constante augmentation liée à la création de nouveaux lotissements, l'école occupe de nouveau l'ensemble du bâtiment. Une annexe est même aménagée dans une maison située au début de la rue des Frères.

Au début des années 2000, l'augmentation importante du nombre d'élèves, ainsi que les difficultés de circulation, d'accessibilité et de stationnement, amènent la commune à envisager la construction d'un nouvel établissement sur un autre site.

En 2009, après l'acquisition d'un vaste terrain traversé par l'actuelle rue du Breuil, une école maternelle publique y est ouverte. En 2014, au début du second mandat de Frédéric Girodet, l'école élémentaire rejoint ce site afin de former un ensemble unique, renouant ainsi avec l'organisation d'origine. L'établissement prendra alors le nom de Ecole La Communale.

Pendant quelques années, l'ancien bâtiment reste inoccupé, le temps pour les élus de concevoir un projet de Maison de Santé, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et les professionnels de santé locaux pour le volet sanitaire et fonctionnel, et les différents partenaires institutionnels pour le volet financier et réglementaire. Ce projet a permis de redonner vie à ce bâtiment emblématique.

Le rez-de-chaussée de la Maison de Santé a donc ouvert début 2022 avec trois médecins, deux cabinets d'infirmiers, un cabinet de kinésithérapie, un cabinet d'ostéopathie et un cabinet de diététique et nutrition.

Devant l'engouement suscité par ce nouvel établissement dédié à la santé d'autres praticiens ont souhaité rejoindre l'établissement. Le 1er étage a donc été aménagé et a été mis en service à la fin de l'année 2024, avec un médecin, une orthophoniste, une psychologue, une podologue et une dentiste, qui ont été rejointes dernièrement par une ergothérapeute.



Le vert au cœur de la ville

Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-bourg, la commune avait confié le marché de plantations à un paysagiste. Comme cela peut parfois se produire après une première mise en terre, notamment en raison des conditions climatiques, de l'adaptation des végétaux ou encore du stress lié à la transplantation, certains plants n'ont malheureusement pas repris.

Il est important de préciser aux habitants que cette situation a été identifiée et prise en compte et que, conformément aux clauses du marché public, ces végétaux bénéficient d'une garantie de reprise. Cela signifie que leur remplacement est intégralement pris en charge par l'entreprise, sans aucun coût supplémentaire pour la collectivité.

Dans ce cadre-là, un inventaire a été effectué sur différents sites du centre-bourg par Yannick Bergeron, Adjointe Voiries et Cadre de vie, et Pascal Roche, Directeur des Services Techniques, accompagnés par l'entreprise.

Les interventions nécessaires sont réalisées aux périodes les plus favorables pour assurer une meilleure reprise des plantations. La commune reste particulièrement vigilante quant à la bonne exécution de ces travaux et au respect des engagements contractuels.

Comme vous le savez, cet aménagement du centre-bourg constitue un projet important pour l'amélioration du cadre de vie de tous. La réussite durable de ce projet paysager est indispensable.

Il s'agit ici de continuer le "verdissement" de la commune comme avec les grandes jardinières à côté de la maison de santé qui vont être replantées avec de plus grands sujets, l'aménagement réalisé rue du nord avec la plantation d'arbres et le stationnement enherbé notamment permettant à l'eau de s'infiltrer, le massif le long du parvis de la Mairie ainsi que l'ensemble du fleurissement habituel de la commune. Tout cela dans le but de rendre notre centre-bourg encore plus agréable à vivre !

Annonces

Une nouvelle rubrique dans votre Fil de l'Info

Dans nos prochaines éditions, une nouvelle rubrique fera son apparition dans le Fil de l'Info ! Nous mettrons à l'honneur des photos et/ou anecdotes de notre commune, partagées par ses habitants.

Vous souhaitez participer ? Rien de plus simple, envoyez vos clichés et souvenirs à l'adresse suivante : photos@saintjustmalmont.fr

Nous avons hâte de découvrir vos contributions !

Votre commune sur Instagram



Prochainement, la commune de Saint-Just-Malmont fera son entrée sur Instagram avec des contenus dynamiques et interactifs pour vous faire vivre pleinement la vie de votre commune.

Ce nouvel outil viendra enrichir nos moyens de communication déjà en place : supports papier, site internet, page Facebook, station Iliwap, panneau d'affichage électronique et borne interactive située devant la mairie.



Gagnant éco challenge

L'éco challenge de création d'art recyclé s'est terminé après plusieurs semaines de créativité et d'imagination. Les participants ont réalisé des œuvres originales à partir de matériaux recyclés, mettant en avant l'importance du réemploi et de la sensibilisation à l'environnement.

Cette année, c'est Bernard GIRAUDIER qui remporte le challenge grâce à son œuvre créative et son engagement dans cette démarche artistique et écoresponsable. Félicitations pour cette belle réalisation !

Merci à tous les participants pour leur implication et leurs créations inspirantes.



Extincteur remis en état et détourné de sa fonction première